

Abolition des mesures pour les régions ressources : remettre les choses dans leur contexte

Par les président(e)s des Conférences régionales des élu(e)s des régions ressources : France Beaulieu (Mauricie), Bertrand Berger (Gaspésie–les Îles), Ivo Di Piazza (Côte-Nord), Bernard Généreux (Saguenay/Lac Saint-Jean) Michel Lagacé (Bas-Saint-Laurent), Gérald Lemoyne (Nord-du-Québec) et Jean-Maurice Matte (Abitibi-Témiscamingue)

Au cours des derniers jours, les mesures destinées aux régions ressources ont été passablement décriées et certains ont même suggéré qu'elles soient tout simplement abolies. Une telle vision fait fi de plusieurs réalités que vivent ces régions. Il nous apparaît important de remettre les choses en perspective.

Contexte

Lorsque le gouvernement du Québec adopte, en 2001, la Stratégie de développement économique des régions ressources, le contexte social et économique de ces régions est fort préoccupant. Hormis le Nord-du-Québec, où se trouve une forte population autochtone, toutes les régions ressources connaissent alors un déclin démographique. Le taux de chômage y est nettement supérieur à la moyenne québécoise; l'indice de diversification économique est parmi les plus bas de toutes les régions. Finalement, les régions ressources forment les sept régions comptant le plus faible indice de développement socio-économique du Québec. C'est ce constat qui milite en faveur de l'intervention gouvernementale dans ces régions au même titre que le font bon nombre de pays, et même la communauté européenne, pour les territoires en difficulté.

Bilan positif

Depuis, les différents indicateurs se sont légèrement améliorés même si d'importants facteurs extérieurs ont affecté l'économie de ces régions, par exemple les problèmes avec le bois d'œuvre, la baisse de la possibilité forestière, la hausse des coûts du transport, l'incertitude dans l'industrie minière, et la crise dans le domaine des pêches. C'est à se demander ce que serait aujourd'hui l'économie de ces régions sans cette offensive gouvernementale. Cependant, force est de constater qu'un écart important subsiste entre les régions ressources et les autres régions, notamment celles dites centrales. Le taux de chômage dépasse de 3% la moyenne provinciale. Le revenu personnel disponible croît moins rapidement qu'ailleurs au Québec pour s'établir à 84% de la moyenne provinciale. Enfin, alors que l'indice de développement économique pour le Québec s'établit à 100, la moyenne des régions ressources se situe à 87. Bref, des signes qui illustrent la nécessité de poursuivre les efforts déployés depuis cinq ans.

Question de vision

Toutefois, nous demeurons sensibles aux préoccupations soulevées par des gens d'affaires, des élu(e)s et des intervenant(e)s économiques des régions dites centrales. Cependant, imputer leurs problèmes aux avantages fiscaux accordés aux régions ressources correspond, selon nous, à une analyse réductrice. En effet, les avantages accordés représentent environ 5 % des sommes consenties en soutien aux entreprises de tout le Québec. De plus, les autres mesures touchent des entreprises particulièrement concentrées hors des régions ressources. Il faut sans doute analyser, à leur juste valeur, la hausse du dollar, la concurrence des pays en émergence et la capacité d'explorer de nouveaux marchés pour bien cerner la réalité.

Les régions ressources ont contribué à l'essor du Québec moderne. C'est grâce à elles qu'il est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Cet apport significatif, les régions ressources veulent continuer de l'offrir en ayant des leviers adaptés à leurs réalités. Elles pourront ainsi maximiser le potentiel de leurs ressources et assurer la pérennité des générations au sein de leurs régions respectives. Par ailleurs, dans un contexte où l'économie du Québec est fragilisée par les effets de la mondialisation, que le monde rural et semi-urbain est en profond bouleversement, notamment à cause de la baisse démographique, la proposition d'abolir les mesures pour les régions ressources nous apparaît comme un mauvais remède pour un faux problème. La solution pour renforcer l'économie du Québec se trouve visiblement ailleurs. Elle réside dans une approche de complémentarité des régions et non dans de futiles divisions.

C'est dans ce contexte que nous sommes disposés à nous associer au gouvernement du Québec pour l'élaboration d'une politique d'occupation dynamique du territoire afin, qu'ensemble, toutes les régions puissent construire un Québec habité et prospère.